



Planification annuelle 2019-2020
2e année du primaire (arts plastiques)

À l'intention des parents



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Saint-Clément-Est. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent. Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	Vous recevrez une première communication dans la semaine du 7 octobre 2019. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera acheminé par voie électronique dans la semaine du 11 novembre . Ce bulletin couvrira la période du 28 août au 7 novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé par voie électronique, dans la semaine du 9 mars . Ce bulletin couvrira la période du 8 novembre au 21 février et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera disponible avant le 15 juillet 2019. Il couvrira la période s'échelonnant du 24 février jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec nous pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

L'équipe de direction

¹ <http://www.mels.gouv.qc.ca/>

Spécialiste de 2^e année

Dadyne Dorméus (Arts plastiques)

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Arts plastiques

Aucune exigence particulière.

Arts plastiques, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Réaliser des créations plastiques personnelles

Avec le soutien de l'enseignant, l'élève s'initie à une démarche de création, à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique (forme, ligne, couleur, valeur, motif, volume, texture).

Réaliser des créations plastiques médiatiques

Avec le soutien de l'enseignant, l'élève réalise des créations plastiques médiatiques. Celles-ci le conduiront à communiquer un message relié à son environnement.

Apprécier des œuvres

L'élève développe, grâce à l'utilisation du langage plastique, l'appréciation de son travail ainsi que celui de ses pairs.

Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape Du 29 août au 2 novembre 2018		2 ^e étape (40 %) Du 5 novembre 2018 au 22 février 2019		3 ^e étape (60 %) Du 25 février au 21 juin 2019		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Les trois compétences font l'objet d'apprentissages tout au long de la première étape.	Non	<p>L'élève maîtrise des connaissances liées au langage plastique : La couleur, la valeur, les formes, les lignes, les motifs, les textures, le volume.</p> <p>L'élève maîtrise des connaissances liées à l'organisation des éléments : La répétition et l'énumération, la juxtaposition et l'alternance.</p> <p>L'élève se familiarise avec les étapes de base d'une démarche de création personnelle et authentique.</p> <p>L'élève apprend à faire une réflexion critique, en lien avec les connaissances acquises, sur ses œuvres, sur celles de ses camarades et sur des œuvres d'artistes présentés en classe.</p> <p><u>Pondération :</u></p> <p>C1 et C2 70% C3 30%</p>	Oui C1, C2 et C3	<p>L'élève applique ses connaissances liées au langage plastique : La couleur, la valeur, les formes, les lignes, les motifs, les textures, le volume.</p> <p>L'élève applique ses connaissances liées à l'organisation des éléments : La répétition et l'énumération, la juxtaposition et l'alternance.</p> <p>L'élève applique les étapes de base d'une démarche de création personnelle et authentique.</p> <p>L'élève est capable de faire une réflexion critique, en lien avec les connaissances acquises, sur ses œuvres, sur celles de ses camarades et sur des œuvres d'artistes présentés en classe.</p> <p><u>Pondération :</u></p> <p>C1 et C2 70% C3 30%</p>	Non	Oui C1, C2 et C3